

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL



Lundi 28 avril 2025

Le lundi 28 avril 2025 à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal d'Amfreville-Saint-Amand, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en la salle de conseil d'Amfreville la Campagne, sous la présidence de Jérôme DEBUS, Maire d'Amfreville-Saint-Amand.

Date de la convocation	17 avril 2025	Date de l'affichage	17 avril 2025
Membres en exercice	19	Membres présents	10
Nombre de pouvoirs	6	Membres en exercice	16
Secrétaire de séance	Vincent BERTHELIN		
Présents	<ul style="list-style-type: none"> - Jérôme DEBUS - Marie Christine GAILLIARD - Jean-Pierre BIERLA - Jean-Pierre PECHON - Jean-Louis HUBAILLE - Cédric LETAILLEUR - Annick LE MOIGNE - Annick DECAEN - Vincent BERTHELIN - Françoise NEGRERIE. 		
Pouvoirs	<ul style="list-style-type: none"> - Anne FRERET donnant pouvoir à Cédric LETAILLEUR - Céline LAFONT donnant pouvoir à Jérôme DEBUS - Fabien ARTAUD donnant pouvoir à Annick LE MOIGNE - Jean-Claude CAMPION donnant pouvoir à Marie Christine GAILLIARD - Sophiane DERLOT donnant pouvoir à Françoise NEGRERIE - Jonathan STACKLER donnant pouvoir JP BIERLA 		
Absentes	<ul style="list-style-type: none"> - Catherine PAUMAT - Françoise BOURGUEL 		
Absent Excusé	<ul style="list-style-type: none"> - Fabrice MERCIER 		

Monsieur le Maire tient à excuser Monsieur Fabien ARTAUD qui représente la commune à la conférence des Maires de la Communauté de Communes sur le thème du PLUI.

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL



Lundi 28 avril 2025

1 - Délibération 2025025 : Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Vincent BERTHELIN accepte les fonctions de secrétaire de séance (prise de notes des sujets évoqués et participation à l'élaboration d'un compte-rendu commun).

2 - Délibération 2025026 : Approbation du précédent compte-rendu

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le précédent compte rendu du 26 mars 2025.

3 - Délibération 2025027 : Installation d'un nouvel élu

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que Madame Rachel DUMONTEL a démissionné en sa qualité de conseillère municipale.

Madame Céline LAFONT est installée conseillère Municipale par ordre du tableau.

Le Conseil Municipal prend acte de l'installation.

4 - Délibération 2025028 : Emprunt Pôle Santé

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil que conformément au Budget 2025, la commune doit recourir à l'emprunt pour un montant de 300 000.00 € afin de financer l'acquisition du Pôle Santé situé rue de la République 27370 - FOUQUEVILLE.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'une consultation des banques a été réalisée. 3 banques ont répondu :

- Caisse d'Épargne
- Crédit Agricole
- Banque des Territoires

Le Crédit Agricole est l'offre la plus avantageuse pour la commune :

Montant du prêt : 300 000 €

Durée : 15 ans

Taux fixe : 3.46 %

Versement des fonds : 15 mai 2025

Périodicité : trimestriel

Frais de dossier : 250 €

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL



Lundi 28 avril 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, l'emprunt auprès du Crédit Agricole pour un montant de 300 000 € avec un taux fixe de 3.46 % pour une durée de 15 ans à échéance constante.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cet emprunt.

5 - Délibération 2025029 : Emprunt bâtiment La Poste

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil que conformément au Budget 2025, la commune doit recourir à l'emprunt pour un montant de 250 000.00 € afin de financer l'acquisition du Bâtiment de la Poste - rue de Boury - 27370 AMFREVILLE SAINT AMAND.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'une consultation des banques a été réalisée. 3 banques ont répondu :

- Caisse d'Épargne
- Crédit Agricole
- Banque des Territoires

Le Crédit Agricole est l'offre la plus avantageuse pour la commune :

Montant du prêt : 250 000 €

Durée : 15 ans

Taux fixe : 3.46 %

Versement des fonds : 15 mai 2025

Périodicité : trimestriel

Frais de dossier : 200 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, l'emprunt auprès du Crédit Agricole pour un montant de 250 000 € avec un taux fixe de 3.46 % pour une durée de 15 ans à échéance constante.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cet emprunt.

Monsieur Hubaille souhaite savoir si les emprunts sont renégociables. Monsieur le Maire répond qu'il est toujours possible de renégocier les emprunts mais que cela peut avoir un coût pour la collectivité

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL



Lundi 28 avril 2025

6 - Délibération 2025030 : Emprunt Ecoles

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil que conformément au Budget 2025, la commune doit recourir à l'emprunt pour un montant de 825 000.00 € afin de financer l'agrandissement des écoles et de la construction de l'accueil de loisirs.

Il est entendu que la répartition des frais de construction est le suivant :

Ecole Jules de Blosseville + restauration 70 % : 450 000 €

Accueil de Loisirs + restauration 30 % : 375 000 €

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'une consultation des banques a été réalisée. 3 banques ont répondu :

- Caisse d'Épargne
- Crédit Agricole
- Banque des Territoires

Le Crédit Agricole est l'offre la plus avantageuse pour la commune :

Montant du prêt : 825 000 €

Durée : 30 ans

Taux fixe : 3.68 %

Versement des fonds : 15 mai 2025

Périodicité : trimestriel

Frais de dossier : 750 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, l'emprunt auprès du Crédit Agricole pour un montant de 825 000 € avec un taux fixe de 3.68 % pour une durée de 30 ans à échéance constante.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cet emprunt.

7 - Délibération 2025031 : Participation vélos électriques

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer une participation pour l'acquisition de vélos électriques pour les habitants de la commune.

Cette aide serait de 50 € par acquisition de vélo neuf, limitée à deux par foyer sur une durée de 8 ans sur présentation de facture avec justificatif de domicile.

Monsieur le Maire rappelle que plusieurs aides sont proposées aux foyers (destruction nids de frelons asiatiques, robots tondeuses, voyages linguistiques et transport scolaire)

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL



Lundi 28 avril 2025

Monsieur Hubaille pense que le montant est faible. Après débats, il est décidé de rester à ce montant de 50 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité, la création de la participation financière pour l'acquisition de vélo électrique dans les conditions précitées.

8 - Délibération 2025032 : Convention de mise à disposition des bâtiments communaux Roumois Seine

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il est nécessaire de renouveler la convention avec la communauté de communes Roumois Seine pour la mise à disposition des locaux communaux dans le cadre des accueils de loisirs.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la signature de la convention pour l'année 2025.

9 - Délibération 2025033 : Contrôle des aires de jeux consultation

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a reçu une proposition commerciale plus intéressante pour le contrôle des aires de jeux.

Le devis reçu par la Société IB Prévention est d'un montant de 1 323.60€ HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'unanimité le devis présenté d'un montant de 1323.60 € HT de l'entreprise IB PREVENTION.

Informations :

- Caserne des pompiers : Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a rencontré avec Monsieur BERTHELIN, Monsieur le Président du SDIS 27 concernant le devenir du Centre de Secours.
Des travaux seront programmés pour le prochain mandat.
- Fête des Pâques : Monsieur le Maire tient à féliciter Mme GAILLIARD et son équipe pour l'organisation de la Fête de Pâques. Félicitations aux artificiers Messieurs PECHON et LETAILLEUR pour le beau spectacle offert aux habitants.

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL



Lundi 28 avril 2025

- **Fête des Mères** : Madame GAILLIARD rappelle que le comité des fêtes prépare la fête des mères pour le 24 mai de 15h à 17h.
- **Fête des voisins** : Monsieur le Maire félicite le Comité des Fêtes de Saint Amand pour l'organisation de la Fête des Voisins.
- **Fête du 20 septembre** : Suite à la sollicitation des services, une commission a été créée sont référencés :
 - Françoise NEGRERIE
 - Cédric LETAILLEUR
 - Annick LE MOIGNE
 - Marie Christine GAILLIARD

Une réunion préparatoire est prévue le lundi 5 mai à 18h30.

- **Participation Citoyenne** : Monsieur le Maire propose d'organiser une réunion publique pour proposer de réaliser une convention avec la Gendarmerie dans le cadre du dispositif de participation citoyenne.
- **Visite du Sous-préfet** : Monsieur le Sous-préfet est venu visiter la commune et présenter le dispositif des Villages d'Avenir. Une réunion aura lieu le 4 juin pour une prise de contact avec la référente de la préfecture.
- **Club des Mimosas** : Monsieur le Maire informe le conseil que le bureau du Club des Mimosas a été renouvelé. Monsieur le Maire félicite la nouvelle présidente Madame Yveline POISSON. Le Club s'installera temporairement au Pôle Santé en attendant que la salle des fêtes se trouve libérée.
- **Bulletin municipal** : le bulletin municipal sortira d'ici 15 jours.

Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL

Lundi 28 avril 2025


TABLEAU DES DELIBERATIONS

OBJET	DECISION	VOTE
<p><u>1 - Délibération 2025025 : Désignation d'un secrétaire de séance</u> Monsieur Vincent BERTHELIN accepte les fonctions de secrétaire de séance</p>	Approuvé	Unanimité
<p><u>2 - Délibération 2025026 : Approbation du précédent compte-rendu</u> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le précédent compte rendu du 26 mars 2025.</p>	Approuvé	Unanimité
<p><u>3 - Délibération 2025027 : Installation d'un nouvel élu</u> Madame Céline LAFONT est installée conseillère Municipale par ordre du tableau.</p>	Approuvé	Unanimité
<p><u>4 - Délibération 2025028 : Emprunt Pôle Santé</u> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, l'emprunt auprès du Crédit Agricole pour un montant de 300 000 € avec un taux fixe de 3.46 % pour une durée de 15 ans à échéance constante. Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cet emprunt.</p>	Approuvé	Unanimité
<p><u>5 - Délibération 2025029 : Emprunt bâtiment La Poste</u> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, l'emprunt auprès du Crédit Agricole pour un montant de 250 000 € avec un taux fixe de 3.46 % pour une durée de 15 ans à échéance constante. Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cet emprunt.</p>	Approuvé	Unanimité

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL



Lundi 28 avril 2025

<p><u>6 - Délibération 2025030 : Emprunt Ecoles</u> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, l'emprunt auprès du Crédit Agricole pour un montant de 825 000 € avec un taux fixe de 3.68 % pour une durée de 30 ans à échéance constante. Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cet emprunt.</p>	Approuvé	Unanimité
<p><u>7 - Délibération 2025031 : Participation vélos électriques</u> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité, la création de la participation financière pour l'acquisition de vélo électrique dans les conditions précitées à hauteur de 50 €.</p>	Approuvé	Unanimité
<p><u>8 - Délibération 2025032 : Convention de mise à disposition des bâtiments communaux Roumois Seine</u> Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la signature de la convention pour l'année 2025.</p>	Approuvé	Unanimité
<p><u>9 - Délibération 2025033 : Contrôle des aires de jeux consultation</u> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'unanimité le devis présenté d'un montant de 1323.60 € HT de l'entreprise IB PREVENTION.</p>	Approuvé	Unanimité

Dressé le 28 avril 2025

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Jérôme DEBUS